

Aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants : bilan après quatre années du premier crédit d'engagement

Les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants répondent toujours à un grand besoin : 706 demandes d'aide financière ont définitivement été accordées, et 76 autres sont encore en cours de traitement. Ainsi, la Confédération soutient la création de plus de 13'000 nouvelles places d'accueil.

La loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants est entrée en vigueur il y a quatre ans, le 1^{er} février 2003. Depuis lors, 1'057 demandes ont été déposées à l'OFAS (état au 1^{er} février 2007).

- **Demandes présentées**

523 Demandes concernent des structures d'accueil collectif de jour, 442 des structures d'accueil parascolaire et 92 des structures coordonnant l'accueil familial de jour. 72% des demandes émanent d'organismes privés, 28% de collectivités publiques. Deux tiers concernent la création de nouvelles structures, le dernier tiers l'augmentation d'offres déjà existantes. 72 % des demandes proviennent de Suisse alémanique, 28 % de Suisse romande et du Tessin. Le plus grand nombre de demandes a été déposé par le canton de Zurich.

- **Etat de traitement des demandes**

Sur les 1057 demandes déposées jusqu'à présent, 706 demandes ont été approuvées, 76 demandes sont encore en traitement. 168 demandes ont dû être rejetées car elles ne remplissaient pas les conditions légales et 107 demandes ont été retirées par les requérants. Le nombre de refus par année a énormément diminué, grâce à un intensif travail d'information et de conseil de la part de l'OFAS. Alors que la première année 101 demandes étaient refusées, seules 6 demandes l'ont encore été cette quatrième année.

- **Demandes approuvées**

Parmi les 706 demandes approuvées, 348 concernent des structures d'accueil collectif de jour, 288 des structures d'accueil parascolaire et les 70 dernières des structures coordonnant l'accueil familial de jour. Ces demandes favoriseront la création de 11'743 nouvelles places : 6'261 pour l'accueil collectif de jour et 5'482 pour l'accueil parascolaire. Dans les cantons de Zürich, Vaud, Bâle-Ville et Genève, la part des nouvelles places d'accueil créées est plus que proportionnelle à la distribution des habitants de 0 à 16 ans. Si toutes les demandes encore non finalisées étaient acceptées, 13'119 nouvelles places au total bénéficieraient des aides financières de la Confédération. En ce qui concerne les structures coordonnant l'accueil familial de jour, la plupart des demandes concerne la formation et le perfectionnement et dans 10 cas, des projets destinés à améliorer la coordination et la professionnalisation de l'accueil.

- **Montants engagés**

Pour les quatre premières années (de février 2003 à janvier 2007), le Parlement a accordé un crédit d'engagement de 200 millions de francs. Pour l'ensemble des 782 demandes déjà approuvées, respectivement encore en traitement, un montant probable de 79 millions de francs sera engagé.

- **Données pour l'évaluation**

Dans les documents concernant le décompte de l'aide financières, les institutions fournissent également des informations sur les enfants accueillis, le personnel et les tarifs. Un dépouillement de ces données a eu lieu, qui donne les résultats suivants :

Structures d'accueil collectif de jour : L'accueil concerne principalement les enfants âgés entre 2 et 4 ans (57%) et ceux âgés de moins de 2 ans (30%). Un tiers des enfants fréquentent la structure d'accueil collectif de jour deux jours par semaine, un bon 20% 1 jour et un autre 3 jours. 60% des enfants sont accueillis à la journée, et 36% à la demi-journée, l'accueil à l'heure est très rare. Pour le personnel, le prorata des apprentis/stagiaires est élevé, ils occupent presque un tiers des postes. En tout, 42% des employés ne disposent pas d'une formation spécifique. Trois institutions sur quatre fixent les tarifs selon les revenus. Toutefois, il est intéressant de relever que seuls 60% des enfants accueillis y paient un tarif réduit.

Structures d'accueil parascolaire : Presque la moitié des enfants accueillis sont âgés de 7 à 10 ans, un bon quart ont moins de 7 ans (jardin d'enfants), les enfants plus âgés (14-16 ans) sont très rares. Un bon tiers des enfants sont accueillis 1 jour par semaine, un quart 2 jours par semaine. 62% des enfants sont présents 1 bloc horaire, 26% 2 et 12% 3 blocs horaires par jour. 45 % des employés ne disposent pas d'une formation spécifique. Plus des deux tiers des institutions fixent les tarifs selon les revenus. Un tarif réduit n'y est toutefois appliqué que pour 60% des enfants accueillis.

Aperçu du deuxième crédit d'engagement

Pour les quatre prochaines années (février 2007 à janvier 2011), le parlement a accordé un second crédit d'engagement de 120 Mio. Au 1^{er} février 2007, 43 nouvelles demandes ont déjà été déposées à l'OFAS pour ce crédit. Là-dessus, 3 demandes ont déjà été reconnues, trois autres demandes ont été retirées par leurs déposants et les 37 restantes sont encore en traitement. Si l'ensemble des demandes momentanément en traitement devaient être reconnues, des engagements pour un montant total probable de 6.8 Mio seraient pris. Ainsi, la création de 872 nouvelles places d'accueil serait soutenue.

Annexe: Données statistiques pour le premier crédit d'engagement

Annexe

**Données statistiques pour le premier crédit d'engagement
(état au 1er février 2007)****Nombre de demandes déposées: 1057****Répartition par type d'accueil:**

Structures d'accueil collectif de jour	523 (49%)	341 nouvelles structures	182 augmentations de l'offre existante
Structures d'accueil parascolaire	442 (42%)	300 nouvelles structures	142 augmentations de l'offre existante
Accueil familial de jour	92 (9%)	73 formations et perfectionnements	19 projets

Répartition par organisme:

	Nombre de demandes	en %
Organismes privés	760	72%
Collectivités publiques	297	28%

Répartition cantonale des demandes:

Canton	Nombre de demandes déposées	Nombre de demandes approuvées
AG	72	43
AI	2	2
AR	3	3
BE	120	92
BL	25	16
BS	32	25
FR	38	23
GE	39	25
GL	5	4
GR	14	11
JU	11	7
LU	48	27
NE	27	18
NW	3	2
OW	1	1
SG	45	34
SH	11	9
SO	20	14
SZ	16	10
TG	28	20
TI	43	28
UR	3	2
VD	105	80
VS	37	23
ZG	28	15
ZH	281	172
TOTAL	1'057	706

Annexe

Etat de traitement des demandes:

	Nombre de demandes
Approuvé	706
En examen	76
Rejeté	168
Retiré	107

Motifs pour le rejet des demandes:

	Nombre de demandes
Forme juridique incorrecte	34
Aucune nouvelle place d'accueil ou en nombre insuffisant	56
Demande transmise hors délais	57
Autres motifs	21

Nombre de nouvelles places d'accueil planifiées:

(demandes rejetées et retirées non comprises)

Structures d'accueil collectif de jour	7'023 nouvelles places
Structures d'accueil parascolaire	6'096 nouvelles places
Total	13'119 nouvelles places

Demandes approuvées:

	Nombre de demandes	Nombre de nouvelles places créées
Total	706	11'743
Structures d'accueil collectif de jour	348	6'261
Structures d'accueil parascolaire	288	5'482
Accueil familial de jour	70	--

Montants engagés:

	Nombre de demandes	Engagement (montant total maximum)
Demandes au total (demandes rejetées et retirées non comprises)	782	79 Mio.
Dont déjà approuvées	706	70 Mio.

Répartition des demandes acceptées et des nouvelles places selon les cantons (crédit d'engagement No 1)

canton	demandes acceptées		nouvelles places accueil collectif de jour		nouvelles places accueil parascolaire		nouvelles places total		population 0 - 16 ans	
	nombre	en %	nombre	en %	nombre	en %	nombre	en %	nb absolu	en %
AG	43	6.1%	289	4.6%	326	5.9%	615	5.2%	111'856	7.9%
AI	2	0.3%	0	0.0%	10	0.2%	10	0.1%	3'713	0.3%
AR	3	0.4%	20	0.3%	57	1.0%	77	0.7%	11'853	0.8%
BE	92	13.0%	637	10.2%	434	7.9%	1'071	9.1%	176'617	12.5%
BL	16	2.3%	81	1.3%	73	1.3%	154	1.3%	47'931	3.4%
BS	25	3.5%	161	2.6%	365	6.7%	526	4.5%	27'037	1.9%
FR	23	3.3%	186	3.0%	102	1.9%	288	2.4%	53'775	3.8%
GE	25	3.5%	1'032	16.5%	0	0.0%	1'032	8.8%	77'833	5.5%
GL	4	0.6%	14	0.2%	43	0.8%	57	0.5%	8'136	0.6%
GR	11	1.6%	74	1.2%	55	1.0%	129	1.1%	37'666	2.7%
JU	7	1.0%	77	1.2%	39	0.7%	116	1.0%	14'720	1.0%
LU	27	3.8%	83	1.3%	219	4.0%	302	2.6%	74'211	5.3%
NE	18	2.5%	103	1.6%	195	3.6%	298	2.5%	32'651	2.3%
NW	2	0.3%	0	0.0%	11	0.2%	11	0.1%	8'242	0.6%
OW	1	0.1%	10	0.2%	0	0.0%	10	0.1%	7'568	0.5%
SG	34	4.8%	221	3.5%	114	2.1%	335	2.9%	98'379	7.0%
SH	9	1.3%	55	0.9%	122	2.2%	177	1.5%	13'758	1.0%
SO	14	2.0%	96	1.5%	77	1.4%	173	1.5%	47'837	3.4%
SZ	10	1.4%	53	0.8%	59	1.1%	112	1.0%	28'749	2.0%
TG	20	2.8%	107	1.7%	244	4.4%	351	3.0%	50'812	3.6%
TI	28	4.0%	358	5.7%	165	3.0%	523	4.5%	51'971	3.7%
UR	2	0.3%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	7'400	0.5%
VD	80	11.3%	1'142	18.2%	836	15.2%	1'978	16.8%	125'997	8.9%
VS	23	3.3%	141	2.3%	172	3.1%	313	2.7%	56'770	4.0%
ZG	15	2.1%	147	2.3%	100	1.8%	247	2.1%	21'040	1.5%
ZH	172	24.4%	1'174	18.8%	1'665	30.4%	2'839	24.2%	216'667	15.3%
TOTAL	706	100.0%	6'261	100.0%	5'482	100.0%	11'743	100.0%	1'413'189	100.0%